

République Française



Département de la Charente

Séance du Jeudi 28 mai 2026

Délibération n°20260528\_01

Nombre de conseillers communautaires :

En exercice : **69**

Présents : 56

Pouvoirs : 4

Votants : 60

- dont « pour » : 60

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

**Objet : APPROBATION DU PROCES VERBAL DE SEANCE DU 30 AVRIL 2026**

Le jeudi 28 mai 2026 à 18 heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 22 mai 2026, s'est réuni sous la présidence de Renaud COMBAUD à la Salle polyvalente de Fontenille.

Présents : COMBAUD Renaud – FOURÉ Brigitte – ROUX Émilie – SYLVESTRE Gilles - COMBAUD Alain  
GIRAUD-BERNARD Éric – HOFFMANN Pascal - LIZOT Jackie – CHADOZEAU Jean-Rémy – AGUESSEAU Norbert  
AUDOUIN Mickaël - BLANCHON Alain – SIGNORET Gaëtan – KAUD Pascal - DE LUSTRAC Jean-Marc – PINAUD  
Laurence - LASBUGUES Élisabeth – COMTE Joël – ROULAUD Jean-Jacques – REMAUD Richard - RADOUX Loïc  
NOEL Yannick – CHAUSSEPIED Pierre – LAMAZIERE Véronique – VIAUD Annette - HENAFF Lionel – CROIZARD  
Christian – CHADOUTEAU Nathanaël – THURU Marie-Danièle – FELIX Héloïse - CHARRIAUD Jonathan – RAMEZI  
Christelle – MUGNIER Pierre-Hermann - LAVERGNE Didier – BERTRAND Didier – JEUNE Karine – PINGANAUD  
Paul – SEMON Laura – CHAUDRET Basile - PITEAU Sébastien - MARCELIN Céline – BAUSSANT Jean-Robert  
DANEDE Laurent – FRANCOIS DIT CHARLEMAGNE Régis – BOUCHET Éric – LACROIX Aurélie – SOURY Christine  
DUBOC Jean-Marc - MAGNANT Jocelyne – ROULAND Jean – MICHONNEAU Patrick

Excusé(es) : PERRON Michèle – BELAIR Lionel – FLAGEY Jean-Michel – CHARRIAUD Sébastien – BUIRETTE  
Isabelle – DUPUY Marie-Christine – JEROME Géraldine

Suppléants remplaçant un titulaire :

- 1-PARIS Patrick suppléant de LIOT Gérard
- 2-BERNARD Anne-Marie suppléante de BOIZUMAILT Sylvie
- 3-BERTHONNEAU Philippe suppléant de BOULIER Norbert
- 4-BELLAUD Maryline suppléante de GUYON Jean-Guy
- 5-BILLOUT Thierry suppléant de FLAUD Yves

Pouvoirs :

- 1-CAMY Bruno pouvoir à DE LUSTRAC Jean-Marc
- 2-BARREAUX Bernadette pouvoir à ROULAUD Jean-Jacques
- 3-BRIE Antoine pouvoir à LACROIX Aurélie
- 4-ETIENNE Murielle pouvoir à SOURY Christine

-----  
Secrétaire de séance : Émilie ROUX

**Objet : APPROBATION DU PROCES VERBAL DE SEANCE DU 30 AVRIL 2026**

Mme Emilie ROUX est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Président rappelle que l'assemblée est appelée à approuver le procès-verbal de la séance du 30 avril 2026.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-15,

Considérant que le procès-verbal de la séance du 30 avril 2026 a préalablement été communiqué à l'ensemble des conseillers communautaires,

Monsieur le Président propose d'approuver le procès-verbal précité.

**Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :**

- **D'APPROUVER le procès-verbal de la dernière séance ;**
- **D'AUTORISER M. le Président, ou toute personne dûment habilitée, à signer tous les documents se rapportant à la présente décision.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.  
Pour extrait conforme,

**Le Président,**

**Renaud COMBAUD**

